

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Thérapie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

 Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : *1353*Société : *RAT* Actif Pensionné(e) Autre :Nom & Prénom : *BERRADA ALLAL KHACED*Date de naissance : *11/06/1953*Adresse : *19, LT HAJ FATHI II oufia CASABLANCA*Tél. : *06 01 07 1814*Total des frais engagés : *638,10 Dhs*

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*16 DEC. 2020**ACCUEIL*Date de consultation : *10/12/2020*Nom et prénom du malade : *BERRADA ALLAL khac*Age : *67 ans*

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Allergie ORL + labys

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *CASABLANCA*Le : *16/12/2020*Signature de l'adhérent(e) : *fx*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/12/2020	C	—	150	Dr BOUDAOUD Médecin général Vol Annaim Inn, 520 n°3 Oujda CASABLANCA +212 62 91 32 44

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE HAMZA AS LANCA faten Rue 6 N° 3 Lot 64 Tunis - Tél: 0522 93 10 28	10/12/2023	489,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
D	25533412 21433552 00000000 00000000 00000000 00000000

(Création, remont, adjonction)

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE														
		Coefficient des travaux												
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">H</th> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </tbody> </table>		H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	
H														
25533412	21433552													
00000000	00000000													
D	G													
00000000	00000000													
35533411	11433553													
		Montants des soins												
<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>														
		Date du devis												

الدكتورة لطيفة بوضاض

Médecine Générale
Diplôme U. en Diabétologie
Diplômée de la Faculté de Médecine
de Casablanca

الطب العام
دبلوم جامعي في داء السكري
خريجة كلية الطب العام
بالدار البيضاء

Casablanca, le : ١٠/١٢/٢٠٢٣ الدار البيضاء، في:

Berrada Aicha Khaled

PPV : 55,00 DH
LOT : 610805

PPV : 55,00
LOT : 611207

- Anjel y (2bts)
55,00 x 2 MP + 31 T

STEPHARMACI
C
Lots. Hafsatou Rue 61
Casablanca - TÉL 0521

Parasphan®
10 comprimés effervescents

PPV 17DH30
EXP 06/2023
LOT 06068 3

Parasphan®

PPV 17DH30
EXP 01/2023
LOT 90047 5

- Parasph (2bts)

1730x2 MP + 31 T
62,00 x 2

olfa m 100 (2bts)

LOT : M20028
EXP : JAN 2023
PPV : 52,00 DH

BECIDOUZE®

20 dragées
PPV 35DH10
EXP 04/2023
LOT 9N005 1

35.10 MP 1 T
- Becidouze

96.00 MP 3 T
- Prazol 500

PPV : 96DH00

Lot. Annaïm, Imm A20, App. 3 El Oufra -
Tél : 05 22 91 32 44 - Gsm : 06 66 26 70 60

A20، تجزئة النعيم، شقة 3 - الألفة

الهاتف : 05 22 91 32 44 - المحمول : 06 66 26 70 60

- Melhaj fata (285) -

54.70 x 2
N.P. x 3 / T

SV

LOT	200959
EXP	05/2025
PPV	54.70

489.10

Dr BOUSSAD Latif
Médecin Général
Tél: 0522.91.32.44
Lot Annayem Ap N°3 Oulfa
CASABLANCA

LOT	200960
EXP	05/2025
PPV	54.70

STE PHARMACIE HAMZA
CASABLANCA

Lot. Haj faten Rue 6 N° 3 Lot. 64
Casablanca - Tél: 0522 93 10 28